

Jean Joseph Marcel COUSIN
(1892-1966)
DE LA DIRECTION DES FINANCES DE L'INDOCHINE
À LA **BANQUE DE L'INDOCHINE**

Né le 9 avril 1892 ¹ à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Fils de Henri Cousin (1859-1944), inspecteur général des Mines, et de Hubertine Catherine Léonie Curé-Beva.
Frère aîné de Paul Cousin (Nancy, 1894), ingénieur agronome, marié en 1919 à L.-M.-Th. Plassiart, fille d'un gros actionnaire de Pont-à-Mousson. Administrateur (1935), puis vice-président (1944-1970) de Pont-à-Mousson.
Mobilisé du 2 août 1914 au 18 août 1919 (blessé à quatre reprises).

MARIAGES
Jean Cousin
Gabrielle Delamotte
(*Le Figaro*, 4 mars 1917)

Hier a été célébré dans l'intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de M. Jean Cousin, sergent au 170^e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre, fils de M. Henri Cousin, inspecteur général des mines, avec M^{lle} [*Gabrielle-Marie-*]Edmée Delamotte, fille de M. G. Delamotte, inspecteur général des finances, directeur au ministère des affaires étrangères, et de M^{me} Delamotte.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de la paroisse.

Les témoins du marié étaient le général Hermite, officier de la Légion d'honneur, son oncle, et M. Édouard Cousin, son cousin ; ceux de la mariée M. Henry Jolly, inspecteur général des finances, chef du service de l'inspection générale, commandeur de la Légion d'honneur, et le docteur P. Rudaux, chevalier de la Légion d'honneur.

Licencié en droit.
Adjoint à l'Inspection des finances 11 juillet 1920, inspecteur de 4^e classe 3 février 1923, 3^e classe 1^{er} juin 1924.
Chargé de mission au cabinet de Charles de Lasteyrie, ministre des Finances (1^{er} novembre 1923-1^{er} avril 1925).

LÉGION D'HONNEUR
Ministères des finances
(*Journal officiel de la République française*, 1^{er} février 1925)

¹ *L'Annuaire administratif de l'Indochine*, 1936, p. 174, donne par erreur : 1891.

Chevalier

Cousin (*Jean-Joseph-Marcel*), inspecteur des finances, en mission au cabinet du ministre des finances; 15 ans 1/2 de services civils et militaires (campagnes comprises) , 4 blessures. Titres exceptionnels : après s'être signalé, au cours de la guerre, par sa brillante conduite et avoir gagné la médaille militaire, a fait preuve dans l'inspection des finances des plus hautes qualités administratives. Chargé de mission au cabinet du ministre et appelé ainsi à connaître de l'ensemble des multiples questions financières, s'acquitte de ses fonctions délicates avec la plus grande distinction et, grâce à l'étendue de sa culture, à la solidité de son jugement, à sa puissance de travail, rend les plus précieux services.

Inspecteur des finances de 2^e classe 1^{er} mars 1926, 1^{re} classe 1^{er} décembre 1928.
Chargé de mission à la direction du Budget (1925-31 octobre 1929).
Chef adjoint du cabinet de Joseph Caillaux, ministre des Finances (23 juin 1926-19 juillet 1926).
Chargé de mission à la direction du Budget (1926-1928).
Contrôleur des Mines domaniales de la Sarre (1929-1934).

LÉGION D'HONNEUR

Ministères des finances et du budget
(*Journal officiel de la République française*, 17 décembre 1932)

Officier

Cousin (*Jean-Joseph-Marcel*), contrôleur financier des mines domaniales de la Sarre. Chevalier du 31 janvier 1925. Titres exceptionnels.

EN INDOCHINE

Direction des finances de l'Indochine
(*Journal officiel de la République française*, 7 avril 1934)

Par décret en date du 30 mars 1934, rendu sur la proposition du ministre des colonies, a été acceptée la démission de son emploi de directeur des finances de l'Indochine, offerte par M. Diethelm, inspecteur des finances de 1^{re} classe, en service détaché.

Par décret en date du 30 mars 1934, rendu sur la proposition du ministre des colonies, M. Cousin (Jean), inspecteur de 1^{re} classe des finances, a été nommé directeur des finances de l'Indochine, en remplacement de M. Diethelm, démissionnaire.

M. Cousin aura, en cette qualité, l'assimilation d'un gouverneur de 1^{re} classe des colonies, en ce qui concerne le classement et les indemnités de route et de séjour et l'installation matérielle (ameublement, domesticité et frais divers).

Naissance

(*Chantecler*, 23 septembre 1937, p. 6)

Naissance à la clinique Saint-Paul, de Hanoï, de Jean-Claude Daniel, fils de M. Jean Cousin, directeur des Finances, officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, croix de guerre, et de M^{me}, née [Louise] Carnus.

Départ en congé de M. Cousin
(*L'Écho annamite*, 14 avril 1939)

Après un séjour de près de cinq années, M. Cousin, directeur des Finances de l'Indochine, part en congé.

C'est assurément une bonne fortune pour l'Indochine d'avoir bénéficié durant ces cinq années des services hors de pair d'un esprit formé aux belles disciplines de l'Inspection des Finances, ce corps où se recrutent depuis un peu plus d'un siècle tant de « grands commis » de la Métropole et d'Outremer.

À cette compétence financière manifeste, M. Cousin joint des qualités personnelles d'indépendance et de caractère qui ont eu leur large part dans les résultats qu'il a obtenus depuis son arrivée à la Colonie.

La situation qu'il trouvait était sombre : la Colonie subissait depuis plusieurs années les effets de la crise économique : le budget général passait de 105 millions en 1931 à 62 millions en 1934 : et, malgré cet abattement massif, le déficit subsistait. La caisse de réserve était presque tarie : la trésorerie devait faire appel aux avances de banque.

M. Cousin laisse au contraire à son intérimaire une situation toute différente : le Budget se solde par un excédent de recette, la Caisse de réserve est approvisionnée, la Trésorerie est aisée.

Assurément, la situation économique a contribué à ce redressement ; il convient pourtant, pour apprécier à sa valeur la gestion prudente et constamment renseignée de M. Cousin, de garder en mémoire les ajustements monétaires des deux dernières années qui vinrent modifier à plusieurs reprises la valeur de la piastre et obliger le système monétaire indochinois à trouver un équilibre nouveau.

Dans les circonstances difficiles, M. Cousin a su être un conseiller averti pour les gouverneurs généraux Robin et Brévié qui ont pu s'en remettre à lui, avec une confiance que l'avenir ne devait pas démentir, du soin de leur faire « de bonnes finances » : nous sommes heureux de l'occasion qui nous est donnée de dire notre gratitude à M. Cousin pour la part importante qui est la sienne dans cette « restauration ».

Son intérimaire, M. Cazaux, inspecteur des Colonies, saura continuer cette sage gestion grâce à sa compétence financière éprouvée.

Mobilisé le 4 septembre 1939 : affecté spécial en qualité de chargé de mission au Haut Commissariat à l'information (1^{er} novembre 1939 au 1^{er} février 1940).

RETOUR EN INDOCHINE

Directeur du contrôle financier (1^{er} février 1940-28 novembre 1940), puis directeur des Finances du gouvernement général de l'Indochine (28 novembre 1940-9 mars 1945).

Inspecteur général des Finances (2 octobre 1940).

Mission au Japon (1^{er} décembre 1941-7 mars 1942).

(Marc Meuleau,

Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine 1875-1975, Fayard, 1990)

[416] Le gouvernement de Vichy, malgré les réticences de l'amiral Decoux, se rallie au principe d'une alliance économique. Les 30 et 31 août 1940, un accord signé à la fois à Vichy et à Tokyo stipule qu'il convient de tisser des liens économiques particuliers entre le Japon et l'Indochine, et que des pourparlers doivent commencer sans retard pour en fixer les modalités. Le 6 mai 1941, les délégations françaises venues d'Indochine et de Paris ratifient à Tokyo les accords économiques qui vont présider aux relations nippon-indochinoises jusqu'au 9 mars 1945.

Derrière une apparence de réciprocité, la convention douanière et commerciale profite essentiellement aux intérêts japonais. Les négociants nippons se voient attribuer en valeur [selon Decoux, en poids selon Jacques Martin] le tiers, puis la moitié à partir de 1943, des licences d'importation délivrées par le gouvernement général, alors qu'avant 1939, ils n'ont qu'une part fort réduite du marché. Surtout, les deux pays s'appliquent l'un l'autre le tarif douanier minimal, et chaque année, des négociations spécifient la nature et la quantité des produits qu'ils conviennent de s'échanger. Mais le Japon, seul à disposer de la flotte commerciale indispensable et pouvant à tout moment faire appel à la force, est en position d'imposer ses exigences. Les négociateurs français ne s'y trompent pas. Ils savent qu'en apposant leur signature aux accords, ils placent le commerce extérieur de l'Indochine sous la dépendance du Japon et qu'un fort déséquilibre entre importations et exportations risque d'en résulter, les milieux d'affaires nippons étant plus soucieux d'importer le riz, le maïs et le caoutchouc indochinois que de fournir à la colonie française les produits manufacturés qui lui [417] manquent. Aussi, pour limiter les conséquences néfastes d'un déficit des échanges, J. Cousin, directeur des Finances de l'Indochine et principal négociateur français, obtient-il que la différence entre les exportations et les importations soit immédiatement réglée dès qu'elle dépasse 5 millions de yens (environ 50 millions de francs) « en or ou en devises convertibles en or », sauf — limite importante il est vrai — pour 70 % des livraisons de riz, dont le paiement n'est disponible qu'un an après. Assurée de recevoir des devises ou une valeur — l'or — acceptées sur toutes les places du monde, l'Indochine a la faculté de se tourner vers d'autres fournisseurs si le Japon se montre incapable de livrer les produits dont la colonie a besoin ². En mai 1941, l'échappatoire trouvée par J. Cousin n'est pas illusoire, car l'Indochine a encore la possibilité de s'adresser aux États-Unis. En d'autres termes, le mode de règlement des transactions adopté constitue un bon moyen de défense pour les intérêts de la colonie, mais à une condition de taille : que la paix se maintienne dans le Pacifique. Nous savons ce qu'il en advint.

² Rapport de Jacques Martin, « L'économie indochinoise pendant la guerre 1940-1945 » et André Gaudel, *L'Indochine française en face du Japon*, J. Susse, 1946 (la partie économique du livre est l'œuvre d'Yvon Ségalen, agent commissionné de la Banque de l'Indochine).

Secrétaire général p. i. du gouvernement général de l'Indochine (2 mars 1943-30 novembre 1944).

M. COUSIN
Directeur des Finances de l'Indochine.
(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 30 novembre 1944)³

M. Cousin est né à Nancy, le 9 avril 1892.
Ancien combattant (guerre 1914-1918) ;
Décoré de la Médaille maritime et de la Croix de guerre ;
Officier du Mérite maritime, M. Cousin est officier de la Légion d'honneur.
Licencié en droit, il fut reçu inspecteur des Finances en 1920. Il fut successivement chargé de missions aux cabinets des ministres des Finances de Lasteyrie et François Marsal (1922-1924) ; chef adjoint du cabinet du ministre des Finances Caillaux (1926) ; attaché à Direction du Budget au ministère des Finances, contrôleur financier des Mines de la Sarre.

Nommé directeur des Finances de l'Indochine par décret du 30 mars 1934.
Pendant les hostilités, il fut directeur au Commissariat général à l'Information en France, de novembre 1939 à janvier 1940.

Il fut nommé ensuite directeur du Contrôle financier de l'Indochine par décret du 1^{er} janvier 1940, puis directeur des Finances de l'Indochine par décret du 28 novembre 1940.

Il fut chef adjoint de la Mission économique au Japon de décembre 1940 à mai 1941.

M. Jean Cousin est inspecteur général des Finances depuis le 22 janvier 1941.
En mars 1943, il fut désigné pour cumuler avec ses fonctions celles de secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine.

Après deux années d'un travail écrasant que sa grande connaissance de toutes les questions indochinoises le rendait presque seul à pouvoir mener à bien, M. Cousin a terminé la tâche qui lui avait été confiée au secrétariat du gouvernement général, et reprend ses fonctions de directeur des Finances.

Incarcéré par les forces japonaises 9 mars 1945-18 août 1945.

ÉPURATION

Placé en résidence surveillée à Paris (26 mars 1946).
Réintégré dans les cadres de l'inspection des finances (17 janvier 1947).
Admis à la retraite (1^{er} novembre 1949).

³ Archives de Germaine Pailhoux, née Guyonnet. Remerciements à Anne-Sarah David et Pierre du Bourg.

À LA BANQUE DE L'INDOCHINE

Président-directeur général du [Crédit foncier du Brésil et de l'Amérique du Sud](#) (1952-1966).

Président-directeur général de la [Compagnie française du Haut et Bas-Congo](#) (1953-1961).



[Coll. Peter Seidel](#)

COMPAGNIE FRANÇAISE DU HAUT ET DU BAS CONGO

Société anonyme agricole industrielle et commerciale de l'Afrique équatoriale
SIÈGE SOCIAL À PARIS

1955 : capital porté à 680 millions par émission au pair de 34.000 act. de priorité de 5.000 fr. (1 pour 6 de 2.500 fr.), puis à 850 millions par création de 34.000 actions réparties gratuitement aux seuls souscripteurs d'actions de priorité

Statuts déposés en l'étude de M^e Aubron, notaire à Paris

ACTION ORDINAIRE DE 5.000 FRANCS

au porteur entièrement libérée

Le président-directeur général : J. Cousin

Par délégation du conseil d'administration : Merle (?)

MORAX IMP. PARIS

Administrateur de la Caisse général de prêts fonciers et industriels et de la Société financière du Congo français (*Annuaire Desfossés*, 1956).

Décédé le 29 novembre 1966

UN FILS EMBAUCHÉ PAR SON ONCLE

COUSIN (Hubert, Henri, Gabriel), Industriel. Né le 6 juin 1919 à Paris 16^e. Fils de Jean Cousin, Inspecteur général des Finances, et de M^{me}, née Gabrielle Delamotte. Mar. le 23 avril 1942 à M^{lle} Andrée Eslinger (3 enf. : Jean-Michel, Catherine [M^{me} J.P. Garcia], Edmée [M^{me} Pierre Lequoy])

Etudes : Ecole Gerson et Lycée Carnot à Paris

Carrière : Délégué général de la Compagnie de Pont-à-Mousson pour l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale (1947-60), Directeur du département Fonderies de la Compagnie de Pont-à-Mousson (1961-70) puis Directeur du département Canalisation et Mécanique de la Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (depuis 1970), Directeur général adjoint (1963), Directeur général (1964), Président-directeur général (1970-79) puis Président d'honneur (depuis 1979) de la société des Fonderies de Pont-à-Mousson, devenue (1971) Pont-à-Mousson SA, Administrateur de National Forge Corporation Europe, Président (1975) puis Président d'honneur de l'Association pour l'expansion industrielle de la Lorraine (Apeilor), Vice-président (1977-80), Membre du Comité économique et social de la Lorraine (1979), Président puis Administrateur des groupements interprofessionnels régionaux pour la promotion de l'emploi des personnes handicapées (Girpeh). Décoration : Officier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole.

- Dictionnaire historique des inspecteurs des finances (1801-2009) par Michel Margairaz.